

GRAND ANGLE

Les enjeux du nouveau Conseil d'agglomération



P2- De nouvelles
étapes dans nos
quartiers

P9- Des innovations
bien à propos

P11- Restrictions
d'eau dans le
Compiégnais

De nouvelles étapes dans nos quartiers



Le quartier de la Prairie (à cheval sur Margny-lès-Compiègne et Venette)

va bénéficier cet automne de travaux de viabilisation pour permettre la construction d'une résidence intergénérationnelle, d'une crèche publique, de maisons de ville en accession, de logements collectifs et de surfaces commerciales.

Au Camp des Sablons à Compiègne, les commercialisations sont lancées pour le programme Vinci "Le Domaine d'Eugénie"



(50 logements, des surfaces commerciales et une maison médicale), pour le programme CDC habitat (52 logements et des surfaces tertiaires) et pour le programme Pichet (30 logements). Le programme Canopée d'Eiffage (70 logements) est également à la vente, les travaux sont en cours.

Au Maubon, à Choisy-au-Bac : une douzaine de lots sont à la vente par l'ARC, CDC Habitat va commercialiser des logements en accession et une étude de



circulation est en cours pour créer une nouvelle sortie.

Aux Jardins à La Croix Saint Ouen : un espace de loisirs avec aire de jeux et espaces verts va être financé par l'ARC et réalisé cet automne.



Contact : **Service foncier de l'ARC**
03 44 40 76 25

La Canopée

- À Compiègne (60)
- Du T2 au T5
- **TRAVAUX EN COURS**

À PARTIR DE 185 000 €
(Stationnement inclus)

PTZ

Loi Pinel*

**UNE NOUVELLE VIE
À COMPIÈGNE
S'OFFRE À VOUS !**

- Proximité immédiate de la forêt,
- À quelques minutes du centre ville de Compiègne, au sein du nouveau quartier du Camp des Sablons,
- Des appartements avec espace extérieur pour chaque logement (21m² moyen),
- Des prestations de qualité pour plus de sécurité et de confort.

EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734* Service & appel gratuits

ESPACE DE VENTE
Avenue de Verdun
60200 COMPIÈGNE

* Logement neuf situé dans certaines zones géographiques et fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition du bien retenu, dans la limite d'un prix d'achat de 5 500 €/m². Faire un investissement immobilier présente des risques. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôt.

L'accession favorisée en cœur d'agglomération

Dans le futur éco-quartier de la gare, la réalisation du "square Acary" se terminera l'été prochain.

Le 7 juillet, les premiers locataires-acquéreurs ont signé leur contrat. Cette famille compiégnnoise avec deux enfants va bénéficier de 32 000 € de subventions (dont 4 000 € de l'ARC) pour acquérir une maison à 157 000 €, avec exonération de taxe foncière durant 15 ans.



Ce dispositif de prêt social de location-accession existe également sur le quartier du Maubon à Choisy-au-Bac. Il devrait se poursuivre dans le quartier de la Prairie II, à Margny-lès-Compiègne et Venette.



Pour tout renseignement :
Clésence - 03 44 92 56 28

Une fête gratuite !

"La Fête de la chasse et de la nature" deviendra les 5 et 6 septembre : "la Ruralité en fête dans les Hauts-de-France". Organisée par la Fédération régionale des chasseurs, dans le Parc du château de Compiègne, elle proposera à tous de venir à la rencontre d'artisans, de producteurs, et de participer à de nombreuses animations destinées aux petits et aux grands. Elle bénéficie très largement du soutien de la Région Hauts-de-France qui permet d'offrir **la gratuité de l'entrée à tous.**



www.frc-hautsdefrance.fr



Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Nouveau mandat, nouvel élan

Les habitants de l'agglomération ont largement décidé de renouveler leur confiance aux équipes en place. Avec les membres du Conseil d'agglomération qui m'ont élu Président, nous allons tenir le cap et continuer à anticiper l'avenir.

Vous aimez l'agglomération parce qu'elle offre une qualité de vie enviable. Cela passe par le fait d'avoir des possibilités de travail très larges dans notre agglomération. Nous avons 1,3 emploi par actif, 400 emplois supplémentaires par an sur nos parcs d'activité : autant dire que nous sommes attractifs ! Nous continuerons à l'être en répondant aux enjeux de demain pour nos commerces et pour nos industries.

L'avenir passe nécessairement par une approche écologique intégrée. C'est une démarche que nous avons déjà, comme en attestent plusieurs reconnaissances, comme le Contrat de Transition Écologique. Nous renforcerons nos actions en matière de mobilité, d'énergie renouvelable ou encore de circuits courts...

Si vous aimez cette intercommunalité qui va fêter ses 50 ans, c'est aussi parce que ses équilibres sont préservés. Territoire dynamique, disposant d'un pôle de santé et de structures universitaires réputés, il possède également un cadre naturel admirable. Cette structuration de l'intercommunalité, nous y sommes attachés, nous allons continuer à œuvrer en ce sens pour les six ans à venir.

Encore merci pour votre confiance qui nous engage.



+ de 35 000 followers

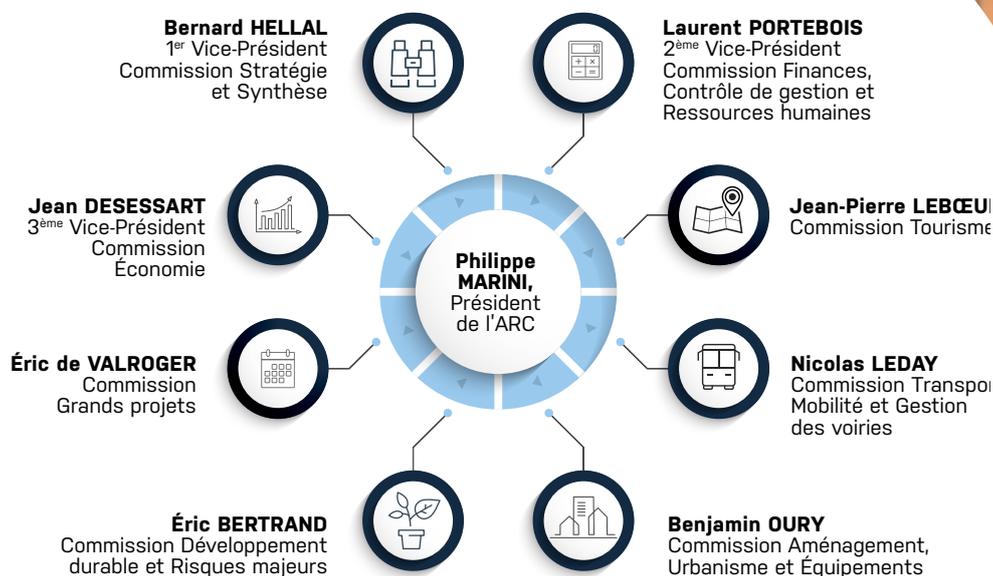


Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération



Les enjeux du nouveau Conseil

Les 8 vice-présidents avec présidence de commission



L'élection des représentants des 22 communes a conduit à l'installation du Conseil d'agglomération, le 10 juillet dernier. Philippe Marini a été élu à la tête de l'intercommunalité. Le Président et les Présidents de commissions nous présentent les enjeux pour les 6 ans à venir.

Président de l'ARC : Philippe MARINI

- S'attacher aux équilibres qui font de notre intercommunalité une institution efficace, constructive et reconnue.
- Être une agglomération toujours attractive, avec une économie forte et diversifiée qui permet une politique ambitieuse et favorable à une qualité de vie basée sur des services exemplaires (bus gratuits, gestion des déchets...) et sur un environnement préservé.
- Être une agglomération plus ouverte : sur elle-même, au sein de ses quartiers (avec l'ANRU II et les quartiers aménagés dans l'ARC), sur la rivière (avec le Canal Seine-Nord Europe, et le réaménagement de l'éco-quartier de la gare), sur la forêt (avec le tourisme vert et le nouveau Camp des Sablons...). L'ouverture s'entend aussi par des actions menées avec les autres intercommunalités (Contrat de transition écologique, Territoires d'industrie, Pôle Métropolitain de l'Oise...).

Commission Stratégie et Synthèse : Bernard HELLAL

- Être visionnaires avec une stratégie à la fois ambitieuse, responsable et écologique pour notre agglomération.
- Mener de grands projets comme l'éco-quartier de la gare, tout en s'attachant à la qualité des services du quotidien (eau potable, gestion des déchets, mobilités...).
- Continuer de faire de la solidarité une ligne directrice de notre action collective, à travers notamment la mutualisation de certains services et le renforcement du pacte financier fiscal.

Commission Finances, contrôle de gestion et ressources humaines : Laurent PORTEBOIS

- Poursuivre nos efforts de maîtrise des dépenses pour continuer à réduire notre endettement.
- Continuer à avoir une politique d'investissements importante pour renforcer notre attractivité et soutenir l'activité

des entreprises, nous serons à l'écoute des éventuelles difficultés économiques liées au COVID-19.

- Soutenir les projets de manière équilibrée sur notre territoire.

Commission économie : Jean DESESSART

- Continuer d'agir sur l'attractivité de notre territoire pour favoriser la création d'emploi.
- Accompagner les entreprises, implanter de nouvelles activités, soutenir les perspectives de développement au sein de notre territoire, notre polyvalence est un atout essentiel à cultiver.
- Construire l'économie de demain, notamment en favorisant les approches environnementales et numériques.

Commission Transports, mobilité, gestion des voiries : Nicolas LEDAY

- Améliorer encore et toujours l'offre de transports gratuits et continuer à

d'agglomération



servir de modèle sur le plan national, avec notamment la volonté d'intégrer des "carburants verts" pour nos bus.

- Favoriser les mobilités douces, et notamment le vélo avec des aménagements adaptés.
- Accompagner les entreprises dans les plans de déplacements domicile-travail pour leurs salariés.

Commission Grands projets : **Éric de VALROGER**

- Concevoir un nouvel éco-quartier de la gare, projet majeur qui va prendre d'autant plus d'importance avec le futur barreau Picardie-Roissy.
- Permettre à l'ARC de profiter au maximum de l'apport du Canal Seine-Nord Europe et de la mise à grand gabarit de l'Oise.
- Renforcer notre engagement dans des sujets intercommunaux forts en matière de sécurité (centre de supervision), d'économie (ZAC du Bois de Plaisance) et d'aménagement (ZAC de la Prairie à Venette et Margny-lès-Compiègne).

Commission Tourisme : **Jean-Pierre LEBŒUF**

- Accompagner le Département de

l'Oise sur la promotion du tourisme, nous avons des richesses culturelles, nos musées, le Palais, l'espace Jean Legendre, le Théâtre Impérial, la forêt de Compiègne avec ses pistes cyclables, ses chemins de randonnées et les rendez-vous équestres.

- Renforcer notre lien étroit avec l'office de tourisme de Pierrefonds et son château.
- Promouvoir le tourisme de basse saison via le programme Interreg France (Manche) Angleterre. Notre proximité de Roissy, de Paris, les liaisons ferroviaires, l'autoroute et les voies fluviales sont des atouts précieux.

Commission Développement durable et risques majeurs : **Éric BERTRAND**

- Définir la stratégie de notre politique de Responsabilité Environnementale et Sociétale (RSE), pour associer la nature et l'Homme. Notre politique environnementale doit être au centre de nos décisions et doit s'appliquer d'une façon transverse aux projets de l'ARC.
- Poursuivre les échanges avec nos voisins par la complémentarité de nos compétences et par le pilotage du

Contrat de Transition écologique du Grand Compiègnois.

- Valoriser et ancrer notre culture environnementale avec l'association de toutes les communes et des habitants, sans oublier nos enfants. Nos partenaires du monde agricole, les entreprises et les administrations seront associés à nos décisions.

Commission Aménagement, urbanisme et équipements : **Benjamin OURY**

- Préserver les capacités de développement de l'ARC et en particulier du cœur d'agglomération compte tenu de la révision du Plan de Prévention des Risques Inondations.
- Poursuivre les grands projets d'aménagement structurants, comme le Camp des Sablons à Compiègne, le Maubon à Choisy-au-Bac, les Jardins à La Croix Saint Ouen ainsi que le renouvellement urbain des quartiers des Musiciens et des Maréchaux à Compiègne.
- Procéder à la requalification des Grandes Écuries du Roi en un lieu renforçant l'attractivité économique et touristique de l'ARC.

Les élus communautaires

Découvrez les 53 représentants des 22 communes au sein du Conseil de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Président	Philippe MARINI
Vice-Présidents avec Présidence de commission (voir détail des commissions en pages précédentes)	Bernard HELLAL
	Laurent PORTEBOIS
	Jean DESESSART
	Nicolas LEDAY
	Éric de VALROGER
	Jean-Pierre LEBŒUF
Vice-Présidents	Éric BERTRAND
	Benjamin OURY
	Jean-Pierre DESMOULINS , Gestion des eaux pluviales
	Jean-Luc MIGNARD , Commission d'appel d'offres
	Romuald SEELS , Aménagement des parcs d'activité et des zones commerciales
	Évelyne LE CHAPPELLIER , Plan Climat Énergie Territorial
Membres du bureau avec délégation	Béatrice MARTIN , Patrimoine, paysages et relations avec l'ONF
	Claude PICART , Équipements
	Alain DRICOURT , Gestion de la redevance incitative
	Jean-Marie LAVOISIER , Petit patrimoine à rayonnement touristique
	Claude DUPRONT , Port de plaisance et gestion alternative des eaux usées
	Sophie SCHWARZ , Centralité et solidarité intercommunale, résidence Jean-Lefort
	Martine MIQUEL , Relations avec les entreprises et Conseil de développement
	Oumar BA , Contrat de Ville, ANRU, emploi et insertion
	Arielle FRANÇOIS , Valorisation des déchets et archives
	Marc-Antoine BREKIESZ , Accessibilité et voirie communautaire
	Philippe BOUCHER , Équipement scolaire
	Sidonie MUSELET , Appui technique aux communes rurales
	Jean-Claude CHIREUX , Espaces verts communautaires
	Xavier LOUVERT , Mutualisation des services
	Georges DIAB , Santé et affaires sanitaires
Claude LEBON , Assainissement	
Membres du conseil ayant délégation	Gilbert BOUTEILLE
	Michel ARNOULD , Gestion des milieux aquatiques, médiation et transformation numérique, S.I.G.
	Sandrine de FIGUEIREDO , Logement et politique de la Ville
	Dominique RENARD , Petite enfance
	Christian TELLIER , Équipements sportifs communautaires
	Eugénie LE QUÉRÉ , Contrat de Transition Écologique et pistes cyclables
	Emmanuel PASCUAL , Innovation et enseignement supérieur
Anne-Sophie FONTAINE , Infrastructures de transports et pôle gare	



Le Président
Philippe MARINI,
Maire de Compiègne

Les Vice-Présidents et membres de la commission Stratégie et Synthèse



Bernard HELLAL,
Maire de
Margny-lès-Compiègne



Laurent PORTEBOIS,
Maire de Clairoux



Jean DESESSART,
Maire de
La Croix Saint Ouen,



Nicolas LEDAY,
Adjoint au Maire
de Compiègne



Éric de VALROGER,
Adjoint au Maire
de Compiègne



Jean-Pierre LEBŒUF,
Maire de
Saint-Jean-aux-Bois



Éric BERTRAND,
Maire d'Armancourt



Benjamin OURY,
Conseiller municipal
de Compiègne



Jean-Pierre DESMOULINS,
Maire de Saintines



Jean-Luc MIGNARD,
Maire de Choisy-au-Bac



Romuald SEELS,
Maire de Venette

Les Vice-Présidents



Évelyne LE CHAPPELLIER,
Maire de Le Meux



Béatrice MARTIN,
Maire de Vieux-Moulin



Claude PICART,
Maire de Néry

Les membres du bureau



Alain DRICOURT,
Maire de
Béthisy-Saint-Martin



Jean-Marie LAVOISIER,
Maire de
Béthisy-Saint-Pierre



Claude DUPRONT,
Maire de Bienville



Sophie SCHWARZ,
1^{ère} Adjointe au Maire de
Compiègne - Membre de
la commission Stratégie
et Synthèse



Martine MIQUEL,
Adjointe
au Maire de Compiègne



Oumar BA,
Adjoint
au Maire de Compiègne



Arielle FRANÇOIS,
Adjointe
au Maire de Compiègne



Marc-Antoine BREKIESZ,
Adjoint
au Maire de Compiègne



Philippe BOUCHER,
Maire de Janville



Sidonie MUSELET,
Maire de Jaux



Jean-Claude CHIREUX,
Maire de Jonquières



Xavier LOUVET,
Maire de Lachelle



Georges DIAB,
Adjoint au Maire de
Margny-lès-Compiègne



Claude LEBON,
Maire de Saint-Sauveur



Gilbert BOUTEILLE,
Maire de Saint Vaast de
Longmont



Michel ARNOULD,
Maire de Verberie -
Membre de la
commission Stratégie
et Synthèse

Les membres du conseil avec une délégation



Sandrine de FIGUIREDO,
Adjointe
au Maire de Compiègne



Dominique RENARD,
Adjointe
au Maire de Compiègne



Christian TELLIER,
Adjoint
au Maire de Compiègne



Eugénie LE QUÉRÉ,
Conseillère municipale
de Compiègne



Emmanuel PASCUAL,
Conseiller municipal
de Compiègne



Anne-Sophie FONTAINE,
1^{ère} Adjointe au Maire de
La Croix Saint Ouen

Les conseillers communautaires



Thérèse-Marie LAMARCHE,
Adjointe au Maire
de Choisy-au-Bac



Jihade OUKADI,
Conseillère municipale
de Compiègne



Claudine GRÉHAN,
Conseillère municipale
de Compiègne



Pierre VATIN,
Conseiller municipal de
Compiègne



Évelyse GUYOT,
Adjointe au Maire de
Compiègne



Xavier BOMBARD,
Conseiller municipal de
Compiègne



Justyna DEPIERRE,
Conseillère municipale
de Compiègne



Nicolas COTELLE,
Conseiller municipal
de Compiègne



Daniel LECA,
Conseiller municipal
de Compiègne



Solange DUMAY,
Conseillère municipale
de Compiègne



Étienne DIOT,
Conseiller municipal
de Compiègne



Emmanuelle BOUR,
Conseillère municipale
de Compiègne



Astrid CHOISNE,
1^{ère} Adjointe au Maire de
Margny-lès-Compiègne



Zadiyé BLANC,
Adjointe au Maire de
Margny-lès-Compiègne

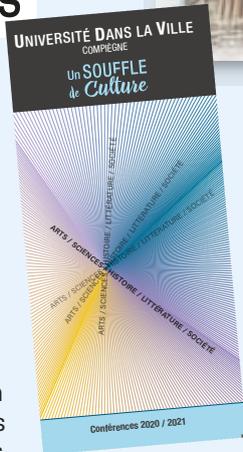


Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY,
Conseillère municipale
de Margny-lès-
Compiègne



Cécile DAVIDOVICS,
1^{ère} Adjointe au Maire
de Verberie

La culture s'offre à vous



Cette association est née en 1992 avec le parrainage de Michel Lavalou, président de l'UTC. Elle compte aujourd'hui environ 600 adhérents, issus aux 2/3 du Compiégnois, mais provenant aussi du Noyonnais ou du Valois. Les membres s'inscrivent à des cycles de 4 à 5 conférences à raison d'une par semaine. Les thématiques sont variées : littérature, arts et histoire principalement, mais aussi sciences, géopolitique ou des sujets de société.

Les conférences ont lieu l'après-midi en semaine, dans les salles Saint-Nicolas,

L'Université Dans la Ville propose des cycles de conférences sur des domaines variés.

prises à disposition par la Mairie de Compiègne. Le public est en grande majorité composé de retraités. *"Mais nous ouvrons nos activités à des étudiants, avance le Président Jean-Michel Rémy. Ainsi, des Terminales ont assisté à un cycle sur les Droits de l'Homme, une classe audio-visuelle a été intéressée par des conférences sur le cinéma et des étudiants de l'UTC ont suivi un cycle sur les sciences..."* Pour avoir des renseignements et vous inscrire, des

permanences sont proposées chaque mardi de 10h à 12h du 8 septembre au 27 octobre, à l'Office de tourisme. L'UDV sera également présente à la Fête des associations, le 12 septembre.



Les tarifs sont très accessibles, avec une adhésion à l'année de 10 € et une inscription de 22,50 € pour un cycle de 4 à 5 conférences.



www.udvcompiegne.fr
infos.udv@gmail.com



Précieux pour le don du sang

L'Association pour le don du sang bénévole permet de collecter près de 4 000 poches par an.

Les besoins de sang sont toujours importants, ils le sont d'autant plus après la période du confinement. *"Nous n'avons pas pu faire autant de collectes que d'habitude, regrette la Présidente de l'association, Agnès Loeuillet. Jusqu'à la fin septembre, nous allons délocaliser nos collectes dans une grande salle, au Centre de rencontres de la Victoire. Les dons se font sur rendez-vous pris sur le site de l'Établissement Français du Sang. Même s'il y a eu un élan de solidarité fin mars, où nous avons dû refuser du monde lors de collectes, cela reste une situation compliquée."*

De fait, le chiffre de 3 795 poches de 450 ml de sang collectées en 2019 ne sera pas atteint. Il ne faut donc pas hésiter à se porter volontaire. L'opération dure environ une heure, entre l'entretien médicale, la collecte, la collation et la surveillance.

L'association, créée en 1957, espère pouvoir reprendre ses activités dans des conditions normales les 2^e mercredis après-midi du mois et les 4^e samedis matin du mois.



<http://compiegnedonde-sang.wifeo.com/>
agnesloeuillet@hotmail.fr
 03 44 85 25 08

Des innovations bien à propos

2 jeunes entreprises du Compiégnois ont développé des projets innovants bien utiles en cette période de crise sanitaire.

La société **Skoon** a développé une poignée auto-nettoyante. Ce principe a été mis en place en début d'année au T'Aim



Hôtel, à côté du Pont-Neuf. Il intéresse également des établissements de santé ou accueillant du public.

Par ailleurs, **PHOENIX EQUIPEMENT**, jeune start-up de Venette, a conçu bénévolement les seules visières retenues, parmi 1.000 autres projets, par l'Agence Innovation Défense. Deux entreprises françaises se sont jointes au projet. Autre succès : le choix et la fabrication par l'Armée de Terre à plus de 5000 exemplaires de leur crochet d'hygiène (pour éviter de toucher portes ou autres objets), conçu bénévolement aussi.



Intermarché, un centre tout neuf



Le centre commercial des "Grands Chemins" est désormais ouvert, avec son hypermarché Intermarché et sa douzaine de boutiques. Il est situé au

carrefour de Mercières, à l'entrée du quartier Royallieu-Pompidou de Compiègne. 100 embauches découlent de ce projet.

Nouvelle ère pour Matra Électronique

Le prestigieux équipementier électronique poursuit son ambitieux projet de déménagement sur notre territoire. Son site industriel de La

Croix Saint Ouen devenant exigu pour son développement, la société s'apprête à construire une usine 4.0, agile et innovante, sur le parc du Bois de Plaisance de Venette. Un permis de construire a été déposé et accepté. Le chantier pourrait donc commencer dans les mois à venir. Matra Électronique conforte ainsi son ancrage dans l'agglomération en modernisant son site de production et en maintenant sa politique de recrutement.

Un parc référencé



Le Bois de Plaisance est un des 66 lieux reconnus comme "site industriel clé en main" par la délégation aux Territoires d'industrie.

Il est référencé auprès de porteurs de projets comme ayant une disponibilité à court terme (accessibilité, procédures administratives anticipées...). Business France va en faire la promotion auprès des investisseurs internationaux. Une bonne nouvelle pour un parc passé en dix ans de 200 à 1400 emplois, en attendant les 3 grosses implantations sur les rails !

LACHELLE



Nous poursuivons la découverte de notre territoire à travers les anecdotes qui font le charme et la richesse de nos communes.



Le blason prospère ❶

En forme de gland, en référence aux chênes qui bordent l'église, le blason comprend aussi des épis de blé, signe de prospérité. Figure également la croix de guerre obtenue suite à la Première Guerre mondiale.



donc décidé de mettre à disposition des pèlerins un gîte situé à côté de la Mairie.

15 000 F de récompense pour des arbres ❷

Une rue du village porte le nom de Bernard Moitessier en mémoire du navigateur français (1925 - 1994) qui proposa en 1980 aux villages français de planter des arbres fruitiers plutôt que des arbres ornementaux improductifs. Il avait joint la promesse d'un chèque de 15 000 francs au premier maire qui répondrait et utiliserait cet argent pour mettre en œuvre ce projet. Georges Lambert, maire de Lachelle, fut le premier à répondre et s'engagea à planter les arbres dans la future rue Bernard Moitessier, qui envoya le chèque promis.

Une piscine novatrice ❸

L'équipement, inauguré en juin 1990, avait conduit Lionel Stoléru, secrétaire d'État au Plan, à dire au Maire, Georges Lambert : "Vous avez réussi ce que personne n'aurait jamais pensé que vous réussiriez." Cette piscine au toit amovible attire pour ses activités adressées aux enfants et ses cours d'aquabike notamment.



Une chocolaterie qui a son cacao ❹

La chocolaterie Beussent a une très bonne réputation et les visites organisées ont un franc succès. On y produit une vingtaine de tonnes par an, fabriquées directement à partir de fèves de cacao issues de la plantation bio de la marque en Équateur.



Un gîte jacquaire ❺

La commune est située sur l'itinéraire cyclable vers Saint-Jacques-de-Compostelle. La municipalité a



An english touch ❻

Une petite commune du Sud de l'Angleterre est jumelée avec Lachelle : Chidingly.

Cela explique la présence près de l'église d'une plaque en bois reprenant les 2 blasons. En mairie on retrouve également un banc, des personnages et une belle boîte aux lettres anglaise.



Restrictions d'eau dans le Compiégnois



Le seuil d'alerte de sécheresse a été dépassé cet été sur le bassin versant de l'Aronde (rivière qui rejoint l'Oise à Clairoix). La Préfecture a pris un arrêté impliquant plusieurs restrictions à Armancourt, Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Bienville, Clairoix, Compiègne, Jaux, Lachelle, Le Meux, Néry, Saintines, Saint Vaast de Longmont et Vernet :

- Le lavage des véhicules est désormais interdit sauf dans les stations professionnelles. Le nettoyage des voiries et trottoirs est limité au strict nécessaire.
- Il est interdit d'arroser sa pelouse. Mais vous pouvez le faire entre 18h et 12h dans les jardins, pour les fleurs et les arbres, ainsi que pour les pelouses de moins d'un an. Le remplissage des piscines est aussi prohibé, sauf chantier en cours.
- Tout contrevenant à ces dispositions s'expose à une peine d'amende de 5^{ème} classe, pouvant atteindre 1.500 euros.

Partout, les maires peuvent prendre un arrêté complémentaire suivant la situation sur leur secteur.



Informations sur : www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr

Des aides pour les logements

ActionLogement

La plateforme Habitat rénové de l'ARC vous conseille gratuitement sur les aides possibles. Parmi elles, figurent celles d'Action logement, destinées aux salariés ou retraités du secteur privé, sous conditions d'éligibilité :

- Travaux de rénovation énergétique : jusqu'à 20 000 €
- Adaptation au logement pour les seniors : jusqu'à 5 000 €
- Installation plus proche de son lieu de travail : jusqu'à 1 000 €.



www.actionlogement.fr - 0970 830 831
delphine.negrone@actionlogement.fr
david.sawezyn@actionlogement.fr

le saviez-VOUS ?

Soutenez le commerce local

Comités d'entreprises, PME, associations, collectivités... aidez les commerçants locaux en offrant des chèques cadeaux à vos salariés.



Contact : 06 67 46 32 64
sebastieng@wanadoo.fr
www.commerces-compiegne.fr



C'est où ?



DEVINEZ !

Ce site, à deux pas du château et du centre-ville de Compiègne, est inoccupé depuis 2015. Ses hauts murs et son portail sécurisé en faisaient un endroit méconnu. L'ensemble va être vendu aux enchères du 21 au 23 septembre, sur la base de 527 000 €. Il s'agit de l'ancienne Maison d'arrêt.

Les promoteurs intéressés devront reprendre des éléments essentiels : le règlement du plan local d'urbanisme (7 m de hauteur maximum, 40 % d'espaces verts...), les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France (maintenir les murs d'enceinte et le portail), les activités interdites (bars, activités nuisant au caractère résidentiel du secteur...).

KING → ← SIZE

Les largeurs 180 & 160 au prix du 140*



du 22/08 au 12/09/2020 * sur produits signalés en magasin



Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

l'aide à domicile
ADHAP



Bénéficiez de 80% de crédit d'impôt*

* (selon art. 199 bis du Code de l'impôt)

Autorisé par le Conseil Départemental, ADHAP intervient dans le cadre des prises en charge : APA, AAH et PCH. Notre centre est conventionné par les CARSA, MSA, RSI, CPAM, AGIRC-ARRCO (Sortir +), mutuelles, assurances...

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

ADHAP organise tout dans les 48h !

03 44 36 72 96

adhap60a@adhap.fr

INTERVENTIONS SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE L'A.R.C.

www.adhap.fr

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE



Connaissez-vous la valeur de votre bien ?
OBTENEZ UNE ESTIMATION GRATUITE

CENTURY 21 INFINITY UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE DEPUIS + DE 18 ANS !

Entre : **217 850** € & **293 200** €
300 324 € & **210 950** €

COMPIÈGNE
28, rue Saint-Corneille
03 44 23 22 21

LACROIX-SAINT-OUEN
138, rue Nationale
03 44 91 04 04

RESSONS-SUR-MATZ
59, place André Léger
03 44 85 84 64

THOUROTTE
1 bis, rue Jean Jaurès
03 44 43 03 88

CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

[f](https://www.facebook.com/century21fr) [i](https://www.instagram.com/century21fr) [in](https://www.linkedin.com/company/century21fr) [yt](https://www.youtube.com/channel/UC...) [@](https://www.tiktok.com/@century21fr) century21.fr

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.